

Les chiffres de la santé

**LE MÉMENTO  
DU MÉDICAMENT**

Édition 2012



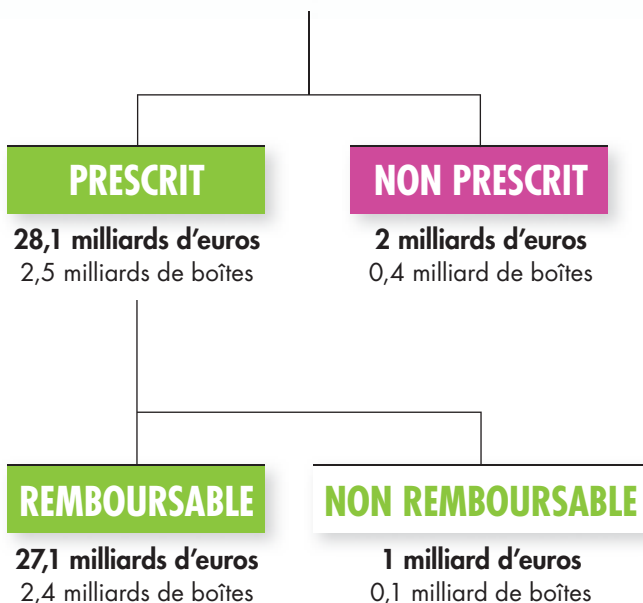
# Le marché du médicament en France

## Les ventes de médicaments en pharmacie



### MARCHÉ

**30,1 milliards d'euros**  
2,9 milliards de boîtes



En 2011, les ventes de médicaments prescrits et remboursables ont diminué de 0,1 % en valeur et de 0,8 % en nombre de boîtes.

## Répartition des ventes par classes thérapeutiques

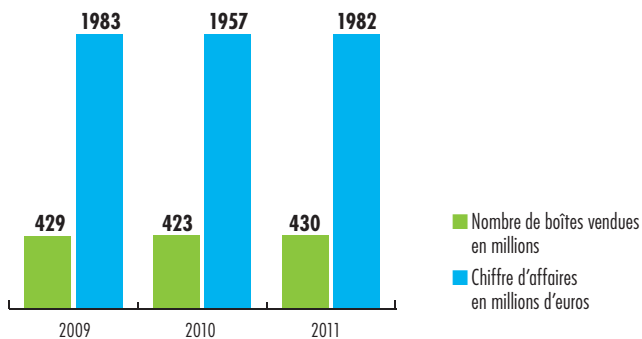


- Appareil cardiovasculaire **20 %**
- Système nerveux **17 %**
- Appareil digestif et métabolisme **13 %**
- Anti-infectieux par voie générale **10 %**
- Anticancéreux et immunomodulateurs **9 %**
- Appareil respiratoire **8 %**
- Sang et organes hématopoïétiques **5 %**
- Appareil génital, urinaire et hormones sexuelles **5 %**
- Appareil locomoteur **4 %**
- Organes des sens **3 %**
- Dermatologie **2 %**
- Divers **4 %**

Les traitements cardiovasculaires restent la première classe vendue en 2011.

Source : IMS Health, ventes pharmacies de ville 2011, classes ATC 1.

## Évolution des ventes de médicaments d'automédication



Depuis 2009, le marché de l'automédication stagne toujours malgré le libre accès à certains produits en pharmacie.

Source : IMS Health, ventes pharmacies de ville.

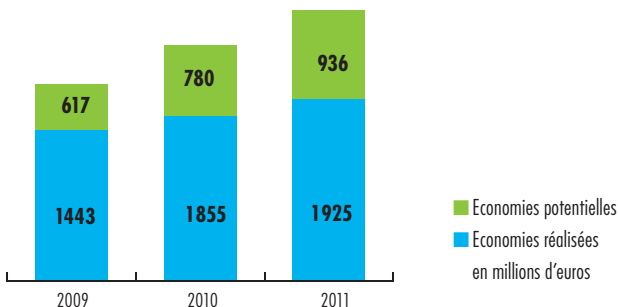
## Évolution des ventes de génériques et de biosimilaires



En 2011, le marché des médicaments génériques n'a progressé que de 1,5 %. Le marché des biosimilaires reste encore modeste avec un chiffre d'affaires estimé à 41 millions d'euros.

Source : IMS Health, ventes pharmacies de ville.

## Evolution des économies liées aux génériques



En 2011, le gisement d'économies potentielles s'est élevé à 936 millions d'euros. Ce niveau élevé témoigne du recul des génériques en France.

Source : FNMF, Observatoire du médicament, à partir des données IMS Health et du répertoire officiel des génériques.

# Médicaments à 15% : Impact du déremboursement des médicaments à SMR insuffisant

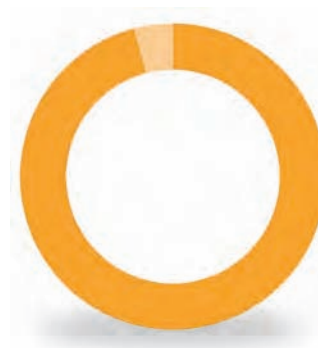
## Déremboursements du 1<sup>er</sup> décembre 2011



- Myorelaxants **41 %**
- Antihémorroïdaires topiques **12 %**
- Autres produits de l'appareil locomoteur **12 %**
- Antiparkinsoniens **7 %**
- Produits de stomatologie **4 %**
- Anti-inflammatoires intestinaux **4 %**
- Traitements des troubles lipidiques **4 %**
- Anti-ostéoporotiques **4 %**
- Calcium **2 %**
- Antiseptiques/désinfectants **2 %**
- Antimycotiques par voie générale **2 %**
- Antirhumatismaux et antalgiques topiques **2 %**
- Préparations rhinologiques locales **2 %**
- Produits broncho-pulmonaires **2 %**

Montant théorique des économies : 152,3 millions d'euros

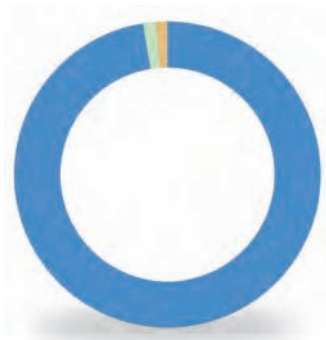
## Stock de médicaments à 15% encore remboursés (avril 2012)



- SMR faible **96 %**
- SMR insuffisant **4 %**

Remboursements en 2011 : 822,5 millions d'euros

## Déremboursements du 1<sup>er</sup> mars 2012



- Vasodilateurs / nootropes **98 %**
- Autres produits gynécologiques **1 %**
- Psychostimulants **1 %**

Montant théorique des économies : 128,1 millions d'euros

Les médicaments à 15% sont désormais constitués d'une majorité de médicaments à SMR faible, la quasi-totalité des médicaments à SMR insuffisant étant déremboursée.

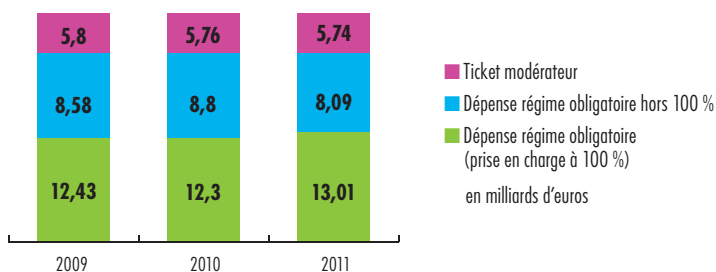
La Mutualité Française souhaite la suppression du taux de remboursement à 15% pour mieux rembourser les soins les plus utiles et les plus performants.



Source : FNMF, à partir des données IMS Health.

# Evolution des dépenses

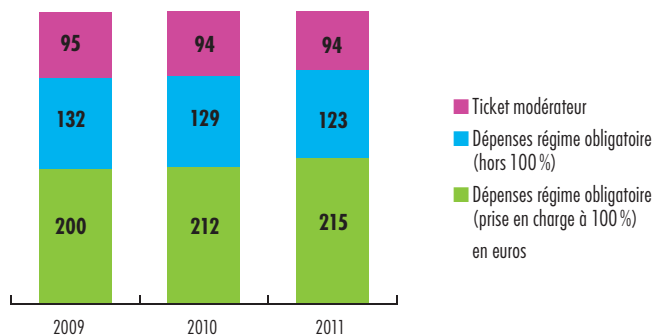
## Évolution des dépenses de médicaments



En 2011, le ticket modérateur pharmacie s'est élevé à 5,74 milliards d'euros dont 3,1 milliards estimés pour les mutuelles, soit leur premier poste de dépenses.

Source : FNMF, à partir des données IMS Health.

## Évolution de la dépense moyenne de médicaments par personne protégée

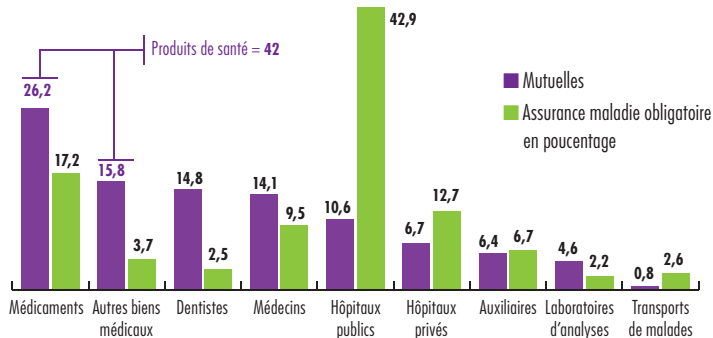


En 2011, le ticket modérateur par personne protégée est resté constant malgré la baisse des dépenses de médicaments.

Source : FNMF, à partir des données de la CNAMTS.

# Financement par les complémentaires et l'assurance maladie obligatoire (AMO)

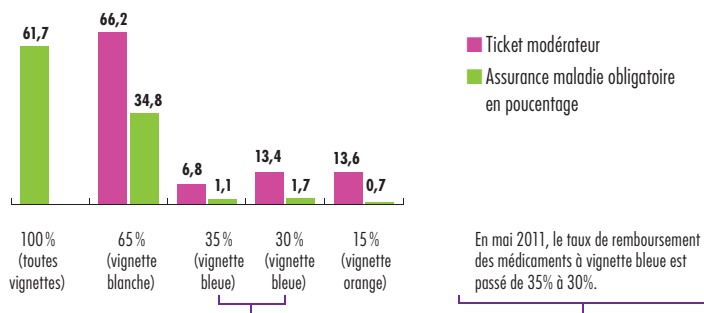
## Répartition des dépenses de soins et de biens médicaux



Les produits de santé, comme les médicaments et les dispositifs médicaux, sont le premier poste de dépenses des mutuelles soit 42 % de leurs dépenses.

Source : Comptes nationaux de la santé 2010 - septembre 2011.

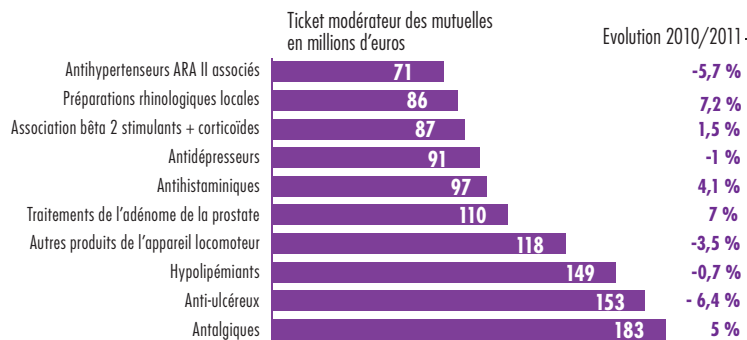
## Répartition des dépenses de médicaments par type de vignette



Les médicaments à vignette blanche représentent 2/3 des dépenses de pharmacie des mutuelles.

Source : FNMF, Observatoire du médicament 2011, à partir des données IMS Health.

## Dépenses et évolution des 10 premières classes thérapeutiques remboursées par les mutuelles



En 2011, ces 10 classes thérapeutiques ont représenté 36,5% des dépenses de pharmacie pour les mutuelles.

Source : FNMF, Observatoire du médicament 2011, à partir des données IMS Health.

## Les 10 premières molécules remboursées par les mutuelles

Dénomination commune internationale	Remboursements par les mutuelles (en millions d'euros)	Evolution 2010-2011	Principaux médicaments	Action thérapeutique
Paracétamol	97	10,5 %	Doliprane®, Efferalgan®, Dafalgan®	Antalgique
Fluticasone/ Salmétérol	48	0,6 %	Seretide®	Anti-asthmatique
Chondroïtine sulfate sodique	48	-10,2 %	Chondrosulf®, Structum®	Anti-arthrosique
Atorvastatine	46	-2,8 %	Tahor®	Hypolipémiant
Esoméprazole	46	-14,6 %	Inexium®	Anti-ulcéreux
Rosuvastatine	39	8,7 %	Crestor®	Hypolipémiant
Oméprazole	37	0,4 %	Oméprazole générique, Mopral®	Anti-ulcéreux
Desloratadine	36	4,2 %	Aerius®	Anti-allergique
Insaponifiables d'huile d'avocat et d'huile de soja	35	-7,1 %	Piasclédine®	Anti-arthrosique
Budésonide/Formotérol	31	-0,2 %	Symbicort®	Anti-asthmatique

Ces dix groupes de molécules ont représenté près de 15% des remboursements des mutuelles en 2011.

Source : FNMF, Observatoire du médicament 2011, à partir des données IMS Health.

**La Mutualité Française développe une politique du médicament centrée sur la qualité et l'utilité, qui vise à :**

- Promouvoir un meilleur usage des médicaments,
- Développer l'utilisation de la DCI,
- Développer l'usage des médicaments génériques,
- Accompagner les adhérents dans leur démarche d'automédication,
- Veiller à ce que le niveau de prise en charge d'un médicament soit en adéquation avec sa performance scientifique évaluée par la Haute Autorité de Santé,
- Défendre les intérêts des patients au niveau européen.

**L'amélioration de la qualité des soins passe par une allocation des ressources adaptée aux besoins de santé et par une information éclairée des patients.**

## La Mutualité Française en chiffres

- 500 mutuelles,
- 38 millions de personnes protégées,
- 76 000 personnes employées,
- 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes,
- Un poids économique de l'ordre de 23,5 milliards d'euros en 2011, dont 20,7 milliards d'euros en assurance de personnes,
- Les médicaments représentent le premier poste de dépenses des mutuelles.

## GLOSSAIRE

**Biosimilaire :** médicament similaire à un médicament biologique de référence dont le brevet est tombé dans le domaine public.

**DCI :** la Dénomination Commune Internationale est mise en place par l'Organisation Mondiale de la Santé et désigne la substance active ou molécule contenue dans le médicament.

**SMR :** le Service Médical Rendu est évalué par la Haute Autorité de Santé. Il est qualifié de majeur, important, modéré, faible, ou insuffisant (SMRi) pour justifier le remboursement.

**TM :** le Ticket Modérateur représente la part de la dépense non prise en charge par la Sécurité sociale.

Pour plus d'informations, rendez vous sur [www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr)